

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 14 février 2022

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le lundi 14 février 2022, à 20 heures 30, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 09 février 2022.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, Mme Christelle PLANCHENAULT, Mme Nathalie BOIZARD, M. Benjamin GAUTIER, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Pascale MARAQUIN, M. Joël PLANCHENAULT, M. Pascal POIRIER et Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : M. Lionel BEAUFORT (donne pouvoir à M. Gérard TRAVERS), Mme Karine COLLET (donne pouvoir à Mme Christelle PLANCHENAULT), Mme Christine COMMERE (donne pouvoir à Mme Nathalie FORET-VETTIER).

Absent :

Secrétaire de séance : M. Benjamin GAUTIER

Ordre du jour

Nbre de membres : 13
 Présents : 10
 Absent(es) excusé(es) : 3
 Absent :
 Pouvoir : 3
 Quorum atteint : 7

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Changement d'opérateur de transmission des « ACTES » de la Préfecture.
- Réorganisation des différentes commissions, des délégations, des référents.
- Validation de la demande de Fonds de concours de Laval Agglomération.
- Compte rendu de la commission électorale du 1^{er} février 2022.
- Projet d'extension du salon de coiffure.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Journal communal et calendrier communal annuel.
- Dates de disponibilité de la salle des Loisirs.
- Fête du jeu le samedi 26 février 2022.
- Matinée citoyenne le samedi 2 avril 2022.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Compte rendu commission du 3 février 2022 avec les agents périscolaires.
- Compte rendu commission sociale du 31 janvier 2022.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Compte rendu de la commission sécurité (21 et 28 janvier 2022).
- Compte rendu de la commission du 11 février 2021.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 janvier 2022

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

Aucun.

Devis acceptés :

Aucun.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Changement d'opérateur de transmission des « ACTES » de la Préfecture

Suite à l'adhésion de la commune à e-collectivités, le logiciel « IX'BUS » de transfert des « ACTES » (délibérations, arrêtés, CDD) vers la Préfecture pour contrôle de la légalité n'est plus conforme.

Il est proposé d'utiliser l'opérateur ADUL'ACT via son dispositif « S2LOW » proposé par le Syndicat e-collectivités auquel la commune est membre.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de changer d'opérateur de transmission et d'utiliser ADUL'ACT via son dispositif S2LOW proposé par le Syndicat e-collectivités.

DCM 026/FEV/2022

Réorganisation des différentes commissions, des délégations, des référents

Suite à la démission de M. Roger GODIN et à l'élection d'un nouvel adjoint, il y a lieu de revoir les commissions. Celles-ci sont présentées au nouvel élu présent.

COMMISSIONS CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

FINANCES G. TRAVERS Maire	N. BOIZARD – N. FORET-VETTIER – S. VILFEU – C. PLANCHENAUT - P. MARAQUIN – J. PLANCHENAUT	
ENFANCE JEUNESSE SENIORS N. FORET-VETTIER 1 ^{ère} adjointe	PETITE ENFANCE	J. LEBOURDAIS
	ENFANCE	J. LEBOURDAIS – L. BEAUFORT
	JEUNESSE	J. LEBOURDAIS – C. PLANCHENAUT
	SENIORS	N. BOIZARD – C. COMMERE
	SOCIALE	
Développement durable		
TRAVAUX URBANISME J. PLANCHENAUT 2 ^{ème} adjoint	AMENAGEMENT et URBANISME	P. POIRIER – B. GAUTIER
	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	P. POIRIER – B. GAUTIER
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT COMMUNAL	P. POIRIER – K. COLLET
VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION C. PLANCHENAUT 3 ^{ème} adjointe	VIE ASSOCIATIVE	P. MARAQUIN – J. LEBOURDAIS – K. COLLET – L. BEAUFORT – S. VILFEU
	COMMUNICATION	P. MARAQUIN – J. LEBOURDAIS – K. COLLET – L. BEAUFORT – S. VILFEU

DELEGATIONS CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

Conseillers délégués	N. BOIZARD (Finances)
Appels d'offres	<u>3 titulaires</u> : J. PLANCHENAUT – P. POIRIER – B. GAUTIER <u>3 suppléants</u> : N. BOIZARD – N. FORET-VETTIER C. PLANCHENAUT
Territoire d'Energie 53	<u>Titulaire</u> : J. PLANCHENAUT <u>Suppléant</u> : P. POIRIER
CNAS	<u>Titulaire</u> : N. FORET-VETTIER <u>Suppléant</u> : S. GOUIN
Référent sécurité routière	K. COLLET
Correspondant défense (Protection civile)	S. VILFEU
Correspondant risques naturels auprès de ENEDIS	J. PLANCHENAUT
Commission Sociale	<u>Elus</u> : G. TRAVERS - N. FORET-VETTIER – C. COMMERE – N. BOIZARD - P. MARAQUIN - S. VILFEU <u>Bénévoles</u> : G. DUCHEMIN – M. LEPAGE – D. ROSSIGNOL
CCID	<u>Titulaires</u> : N. FORET-VETTIER – R. GODIN – C. PLANCHENAUT – R. LECHANTEUX – S. VILFEU – C. SALMON <u>Suppléants</u> : L. BEAUFORT – P. MARAQUIN – A. ROSSIGNOL – G. DUCHEMIN – M. HUAUME – C. GENIN

COMMISSIONS- ELUS DE MONTIGNE - LAVAL AGGLOMERATION 2020-2026

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Titulaire : G. TRAVERS
Suppléant : N. FORET-VETTIER

8 COMMISSIONS PERMANENTES

1- Economie- Tourisme – Recherche – Enseignement supérieur – Transition économique - Emploi	Pascale MARAQUIN Karine COLLET
2- Aménagement – Habitat et politique de la ville	Benjamin GAUTIER
3- Mobilité	Nathalie BOIZARD
4- Environnement	Joël PLANCHENAULT
5- Culture	Christelle PLANCHENAULT
6- Sport	Nathalie FORET-VETTIER
7- Actions sociales et Santé	Jonathan LEBOURDAIS
8- Ressources Finances	Gérard TRAVERS

CLECT (Commission locale Etude des compétences transférées)

Représentant titulaire	Nathalie BOIZARD
Représentant suppléant	Nathalie FORET-VETTIER

EAU ET ASSAINISSEMENT

Représentant titulaire	Pascal POIRIER
Représentant suppléant	Joël PLANCHENAULT

JAVO (Bassin versants de la Jouanne, agglomération de Laval, Vicoin et Ovette)

Représentant titulaire	Pascal POIRIER	DCM 097/DEC/2021
Représentant suppléant	Joël PLANCHENAULT	

CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)

Lionel BEAUFORT
Christine COMMERE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité, la modification de la délibération du 10 septembre 2020.

DCM 027/FEV/2022

Validation de la demande de Fonds de concours de Laval Agglomération

Des demandes de subventions pour le Fonds de Concours (enveloppe 2020-2023) ont été déposées auprès de Laval Agglomération concernant 2 projets :

- ↳ l'aménagement des allées piétonnes (A, B, C, D, E, F) du cimetière et d'un espace technique ;
- ↳ l'entretien des voiries rue et impasse des Primevères, intersection du chemin du Pont Patry et de la Maison Neuve, du trottoir du City Stade rue du Venage et réfection du sol du parking AGRIAL.

Lors de la séance du Conseil Communautaire du 31 janvier 2022, Laval Agglomération a attribué :

Projet	Montant du projet HT	Montant du Fonds de Concours attribué
Aménagement du cimetière	10 066,23 €	4 026,49 €
Travaux de voiries	13 944,00 €	5 577,60 €

Le Conseil Municipal **ADOpte** à l'unanimité le montant attribué du Fonds de concours pour l'aménagement des allées piétonnes du cimetière et les travaux de voiries.

DCM 028/FEV/2022

Compte rendu de la commission électorale du 1^{er} février 2022

La commission électorale a travaillé sur les listes électorales afin de les mettre à jour pour les prochaines élections.

Une demande a été faite auprès de la Préfecture afin de connaître la légalité des radiations. Une réponse sera donnée en fin de semaine. En cas de réponse positive, ce sont 131 radiations qui pourront être effectuées.

DÉCEMBRE 2021 LISTE ÉLECTORALE MONTIGNÉ-LE-BRILLANT								
Fiche BILAN n° 8								
Commission électorale du 1 ^{er} février 2022								
	Nombre électeurs	Contacts LRAR	Contacts LS	Tel Visites Rencontres	Retours Réponses	Auto Radiations	Maintiens	A radier
Fiche 1	61	61			1	7	1	53
Fiche 2	80		80		4	14	7	59
Fiche 3	22		5	9	6	4	10	8
Fiche 4	11	4				5	1	5
Fiche 5	18	3		15		0	18	0
Fiche 6	30	8	4	21		5	19	6
		0						
Total	222	76	89	45	11	35	56	131
	Examen de	210 familles			46	222 électeurs		
en Décembre 2021			en Février 2022				Auto radiati	35
	Habitants	1352		Habitants	1375		Rad commis	131
	Hab Majeurs	1008		Hab Majeurs	1020			166
	Electeurs	1123					Electeurs	957
Supérieur/pop majeure		115					Inférieur/pop majeure	63
	Mineurs	344						355
		1582						1375

Projet d'extension du salon de coiffure

Mme CHENAIS a lancé l'étude technique et budgétaire de son projet.

Le 20 janvier, M. TRAVERS est venu lui donner l'accord pour les transformations intérieures (y compris celles des murs) et pour la prise en charge municipale des modifications extérieures souhaitées (façade et porte). Il lui a également annoncé le calcul du montant du nouveau loyer (500,00 € - CM du 13 janvier) : évaluation faite en fonction des surfaces, avec une réduction au rez de chaussée, en faveur de l'activité économique (550,00 € pour le logement à l'étage).

Mme CHENAIS a immédiatement exprimé sa déception, espérant un loyer inférieur (450,00 €, évoqués en 2019) ou, à minima, une progressivité dans la mise en place de ce montant. Après échange, M. Travers a proposé de présenter cette demande au prochain conseil municipal.

Finalement, par mail du 4 février. Mme CHENAIS a annoncé renoncer à ce projet.

Le Conseil municipal prend acte et reprendra cependant contact avec Mme CHENAIS pour en rediscuter et lui confirmer la volonté municipale de soutenir son activité économique au sein de la commune.

Contrat groupe d'assurance du Centre de Gestion 2023-2026

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne lance une consultation afin de souscrire un nouveau contrat d'assurance des risques statutaires au 1^{er} janvier 2023, celui actuellement mis en place arrive à échéance le 31 décembre 2022.

Le contrat devra garantir tout ou en partie des risques financiers encourus par les collectivités intéressées en vertu de leurs obligations à l'égard du personnel affilié tant à la CNRACL qu'à l'IRCANTEC dans les conditions suivantes :

➤ Agents titulaires ou stagiaires affiliée à la CNRACL :

Décès, accidents de services - maladies professionnelles (CITIS), incapacités de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

➤ Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents contractuels de droit public :

Accidents du travail - maladies professionnelles, incapacités de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel

La durée du contrat sera de 4 ans et prendra effet au 1^{er} janvier 2023.

A cette fin, le CDG 53 a besoin d'être autorisé pour mettre en œuvre, pour le compte de la Commune, les procédures de mise en concurrence du futur marché. Il est précisé que participer à la consultation n'impose pas à la collectivité d'y adhérer.

Le Conseil Municipal **CONFIRME** la participation de la Commune à l'appel d'offres du contrat groupe et **DONNE** mandat au CDG 53 à souscrire pour le compte de la collectivité des contrats d'assurances garantissant les risques statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

DCM 029/FEV/2022

Questions diverses

Présentation du livre d'Alain ANGIN

Le livre d'Alain ANGIN « Ce siècle avait 102 ans » est paru le 2 décembre 2021. Il contient 520 pages et est disponible à l'achat sur internet ou à la FNAC.

Ce roman retrace la vie de la famille ANGIN (transcrite sous le nom d'ANGENEAU) d'aujourd'hui jusqu'à la révolution de 1789. Les informations ont été fournies par un membre de la famille.

Alain ANGIN est un des fils jumeaux de Fernand ANGIN, enfant du pays.

Un exemplaire du livre sera mis à disposition à la bibliothèque.

3 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Journal communal et calendrier communal annuel

Le Montignéen n°73 de janvier 2022 et le calendrier annuel communal ont été distribués dans les boîtes aux lettres des Montignéens le 4 et 5 février (bourg et campagne) ainsi que les bons d'achats CCAS.

Certains lecteurs ont trouvé que le journal était riche en informations.

Le budget 2022 de la commune sera inséré dans le prochain bulletin municipal.

En ce qui concerne le guide pratique, pas de distribution d'édition papier cette année avec le journal. Une correction version numérique est en cours près de l'imprimeur et sera disponible sur le site internet. Quelques exemplaires papier seront disponibles au secrétariat de mairie.

Il a été décidé que celui-ci sera distribué avec le « Petit Montignéen » de juin.

Dates de disponibilité de la salle des Loisirs

Suite à la réunion de chantier avec la Maîtrise d'œuvre pour la salle des Loisirs et contrairement à ce qui a été annoncé dans le journal communal de janvier, les travaux de réfection de celle-ci commenceront au cours du 4^{ième} trimestre 2022. Les locations de la salle pourront ainsi avoir lieu jusqu'à cette période. Des informations complémentaires sont données dans la partie de la commission TRAVAUX – URBANISME – VOIRIE.

Fête du jeu le samedi 26 février 2022

L'organisation de la Fête du Jeu « Carrément Jeux » est en cours pour le samedi 26 février 2022 à 14 h 00. La prochaine commission aura lieu ce **jeudi 17 février 2022 à 18 h 00** avec les animatrices de la Ludothèque.

Les affiches et les flyers sont édités. Ils seront disponibles prochainement.

Matinée citoyenne le samedi 2 avril 2022

Pour l'organisation de la 1^{ière} Matinée Citoyenne qui se déroulera le samedi 2 avril 2022, une réunion est programmée le **lundi 14 mars 2022 à 18 h 00**. Une annonce va être diffusée

sur le panneau lumineux pour la recherche de volontaires qui seront les bienvenus. L'inscription se fera au secrétariat de la Mairie. Il est prévu de nettoyer quelques espaces publics de la Commune.

Livraison des panneaux « Terre de jeux 2024 »

Les panneaux « Terre de jeux 2024 » ont été livrés et seront installés sur les panneaux d'entrée de la Commune.



Questions diverses

☞ Les estivales :

Les estivales ont lieu de la mi-juillet jusqu'au 25 août 2022. La Commune est inscrite. L'animation aurait lieu la 1^{ière} semaine d'août. Quelques associations vont être sollicitées pour tenir une buvette.

4 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Compte rendu commission du 3 février 2022 avec les agents périscolaires

La réunion a permis d'évaluer les besoins en matière d'investissement sur les différents services : périscolaires, extra-scolaires, restaurant scolaire et service jeunesse.

Les demandes concernent principalement le matériel pédagogique, les espaces de rangement et un abri de jardin pour entreposer tout le matériel sportif et les vélos de l'accueil de loisirs. Un dossier de subvention pour les aménagements va être déposé à la CAF dans le cadre du « Plan Mercredi ». Elle peut représenter jusqu'à 60 % du montant des travaux.

La deuxième partie de la réunion était sur le thème des nuisances sonores au restaurant scolaire.

Les enfants ont besoin de se détendre après 3 heures de cours sur le temps du repas. Plus de 100 enfants fréquentent le restaurant scolaire dont beaucoup de maternelles. Des solutions sont déjà mises en place et portent leurs fruits ; de nouvelles propositions permettront d'étoffer l'existant (sablier, référent silence par table...). Il a été également évoqué de faire 2 services pour permettre aux maternelles de manger un peu plus tôt.

Il en ressort que ce temps de travail et de réflexion avec les agents ont permis de se poser, d'échanger sur le quotidien pour trouver ensemble des solutions adaptées. 2 autres rencontres seront programmées au cours de l'année.

Compte rendu commission sociale du 31 janvier 2022

↳ Livraison des colis de Noël :

Les 7 colis ont été livrés au sein des maisons de retraite sans pouvoir rencontrer les résidents à cause de la crise sanitaire (sauf à Cossé-le-Vivien).

↳ Bons seniors – remplacement du repas des aînés de novembre 2021 :

Ce sont 138 bons seniors qui ont été distribués avec le journal communal les vendredi et samedi 04 et 05 février 2022.

Ils sont attribués aux plus de 65 ans, les 138 bons sont composés de 96 bons de 15,00 € pour les couples et 42 bons de 10,00 € pour les personnes seules.

5 commerçants souhaitent reconduire l'opération :

- ↳ Agrial
- ↳ L'élégance de l'ongle
- ↳ Brin de caprice
- ↳ Le Pétoulet
- ↳ Mc Gourmandise

Une procédure sera envoyée aux commerçants pour le remboursement des bons. Une facture est nécessaire pour la trésorerie. Chaque bon est numéroté pour permettre d'évaluer l'utilisation. Les factures et coupons devront être retournés à la Mairie pour le 15 mai 2022 après la clôture de l'opération le 30 avril 2022.

↳ Portage des repas – vacances de février et Pâques 2022 :

★ Vacances scolaires de février :

Le restaurant le Pétoulet ne prenant pas de vacances, il n'y aura pas besoin de distribution sur cette période.

★ Vacances de Pâques – semaine 15 et 16 (du 11 au 22 avril 2022) :

Le restaurant le Pétoulet prend les 2 semaines de vacances :

- ✓ la première semaine, les repas seront à retirer au restaurant scolaire de Montigné-le-Brillant ;
- ✓ la deuxième semaine, les repas seront à prendre à la cuisine centrale de Cossé-le-Vivien.

Ce sont des élus et bénévoles qui effectueront la distribution des repas pour 5 bénéficiaires.

Rappel : la récupération des repas à la cuisine centrale de Cossé s'effectue à 11 h 00.

Proposition de budget 2022

2022	Prévisionnel 2022.
Dépenses	
Bons seniors	1 650 €
Repas des aînés	2 275,00 €
Colis de Noël	200,00 €
Secours	800,00 €
Divers	60,00 €

Cotisation accident du travail bénévoles	250,00 €
Repas portage à domicile	4 017,60 €
TOTAL dépenses	9 252,60 €
Recettes	
Report dépenses non réalisées repas aînés 2021	1 700,00 €
Repas portage à domicile	4 260,00 €
Recettes repas des aînés	700 €
TOTAL recettes	6 660 €
Dépenses nettes	2 592,60 €

Questions diverses

✓ Repas des aînés :

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 20 novembre 2022.

La prochaine réunion est fixée au lundi 20 juin 2022 à 18 h 00 – salle du Conseil Municipal.

✓ Banque alimentaire :

La commune a été sollicitée par la Banque Alimentaire pour 1 demande d'aide.

Une réflexion est portée sur la situation sanitaire qui aura favorisé les difficultés auprès des administrés.

2 glacières vont être mises à disposition des bénévoles de la Banque Alimentaire pour favoriser le transport des denrées vers la Mairie puis vers les familles.

✓ RAM :

Lors de la réunion du RPE, il a été proposé d'accueillir une stagiaire (rémunérée) en BTS ou 3 années d'étude en Sanitaire et Sociale. Il s'agit de donner une chance de réussite pour l'avenir du métier. Sa mission serait plutôt administrative :

- donner des conseils sur les droits des familles ;
- promotion)
- Communication) sur le RPE
- plaquette d'information)
- visite chez les assistantes maternelles.....

Et mise en place d'une action intercommunale/

Le Conseil se positionne favorablement sur le principe. Il reste à évaluer la pertinence du projet de stage au regard des besoins des trois collectivités. Le coût sera à étudier mais divisé sur les 3 communes et sur deux exercices 2022/2023. Une rencontre avec les 3 communes est prévue le 16 février 2022.

✓ 5ième classe :

L'Inspection Académique a accordé l'ouverture d'une 5^{ième} classe à l'école Pablo Picasso.

5 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Compte rendu de la commission sécurité (21 et 28 janvier 2022)

Cette première réunion de travail ayant pour objectif de renforcer la Sécurité Routière dans la commune a permis d'élaborer un projet communal global selon le rétro planning suivant :

1 - enquêtes distribuées lors du journal communal en Juillet 2021 afin de connaître les besoins des habitants pour mieux vivre ensemble : piétons / cyclistes / voitures ;

2 - analyse des retours des formulaires permettant d'informer les Montignéens via le Bulletin Municipal distribué en Février avec appel aux volontaires (date de retour le 28/02/2022 en mairie) ;

3 - réunion groupe de travail constitué d'élus et des habitants volontaires le jeudi 10/03/2022 à 18h00 ;

4 - prochaines réunions à venir en Avril et Mai ;

5 - réunion publique à venir en Juin ou Septembre ;

Il est précisé que nous allons associer les écoles, le conseil Municipal des Enfants et l'accueil de Loisirs dans notre étude.

Les retours des formulaires/enquêtes ont été identifiés par zones géographiques au cours de cette réunion, et en ressortent les problèmes de sécurité suivants :

Bourg	Campagne et Hameau	Ressort du Département/ Commune
circulation et visibilité aux 2 carrefours rue des Ecoles, place Jean Bézier	circulation chemin du coudray (vitesse, sécurité)	vitesse entrées et sorties de bourg rue des Silènes / Agrial / Rd / Chemin Pont Patry
côte de murs (voitures, piétons, vélos) sortie impasse Magenta dangereuse	circulation de cyclistes au Port Sec hors piste cyclable	traversée voie verte Agrial dangereuse
circulation et stationnement rue de Venage + rue du Coudray (MAM)	vitesse excessive chemin de Pont Patry	route de l'Huisserie D578 : vitesse
sens de circulation rue Gilles Vignault : difficulté de visibilité	chemin de la Fellerie	Carrefour RD – Vc- chemin de la Plaine / de la Fellerie / route de Nuillé D283
sortie rue du Parc, priorité difficile à respecter	Chemin de la coudre sortie Ahuillé	Piste cyclable route du Haut chêne
Rue des Primevères stade		
Rue St Georges		

D'autres points divers ont été abordés :

- ↳ Revoir comment mettre à jour le GPS car des chemins sont non identifiés ;
- ↳ Abri de bus à réclamer à nouveau au Hameau de Port sec (arrêt de la Prise Rolland) – en cas de mauvaise météo les enfants ne sont pas abrités.

Compte rendu de la commission du 11 février 2022

☞ Rénovation de la toiture de la salle des Loisirs :

Le cabinet d'architecture représenté par M. DAVOUST nous présentera un chiffrage des travaux pour mi-mars. M. LANDRÉ, Conseiller en énergie partagé à Laval Agglomération, conseillera la Municipalité pour les choix énergétiques (photovoltaïque, chauffage, ventilation double flux...).

Les travaux ne sont pas réalisables au 15 avril comme annoncé en fin d'année 2021. La commission propose la location de la salle jusqu'au 30 septembre 2022 ou voir plus dans un 1^{er} temps (confirmation 2^{ème} quinzaine de mars).

Le Conseil Municipal a fait le choix de laisser les associations réaliser leurs animations jusqu'au 31 décembre 2022, sous réserve d'octroi de la subvention. Un courrier leur sera envoyé ainsi qu'aux familles concernées par une location en 2022.

Afin de ne pas perdre les subventions accordées, les travaux devront être achevés avant la fin avril 2024.

☞ Extension des locaux de rangement de la salle des Associations et du complexe sportif (pour demande de subvention 50 % du montant HT) :

Des demandes de devis sont en cours pour la pose de 2 containers à droite de l'escalier qui monte au terrain de football :

- ☞ 1 sur le parking ;
- ☞ 1 en haut à côté du terrain de foot.

Ils serviraient au club de football pour ranger le matériel ou encore à l'ALSM.

Une réflexion est en cours concernant l'habillage de ces containers : bardage bois, peinture par les jeunes de « l'argent de poche ».

Le Conseil Municipal **DONNE** un accord de principe pour l'installation des containers au niveau du terrain de football.

DCM 030/FEV/2022

☞ Travaux bâtiments :

Les travaux du logement du 1^{er} étage, rue Joseph Peigner (au-dessus du salon de coiffure) seront achevés début mars.

Une annonce est parue sur le panneau lumineux pour la location. Une visite a eu lieu mais n'a pas donné suite. Celle-ci paraîtra également sur le « Bon Coin ».

Une demande de devis pour des travaux de nettoyage de la façade du salon de coiffure est en cours d'étude (travaux fait par une entreprise ou par les employés communaux).

Les jeunes de l'argent de poche ont participé à la rénovation du logement ainsi qu'à la restauration des anciens panneaux d'affichage de la Mairie. Une partie ira pour l'affichage des informations de l'accueil périscolaire, l'autre sera installée cour du Tilleul, sous le préau et servira au service jeunesse et à la bibliothèque.

☞ Voirie :

Les communes associées au « groupement de commande voirie » ont retenu l'offre du cabinet INGERIF pour la maîtrise d'œuvre.

Le contrat prévoit un taux d'honoraires de 5,84 % du montant des travaux.

La commune prévoit un montant de 25 000,00 € HT soit 30 000,00 € TTC ce qui représente 1 460,00 € HT soit 1 752,00 € TTC de frais d'honoraires.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le montant de 1 752,00 € TTC des frais d'honoraires du cabinet INGERIF.

DCM 031/FEV/2022

La commission prévoit, par ordre de priorité, dans l'enveloppe des 30 000,00 € TTC les travaux suivants :

- 1 – chemin de la Fellerie (de la route nationale à la Cuperie) ;
- 2 – allée du cimetière ainsi que la nouvelle ouverture rue de Narbonne ;
- 3 – les travaux d'entretien (nids de poules et fissures des voiries, reprise avec goudronnage) ;
- 4 – Port Sec : les voies allée des Buttes et sentier des Buttes perpendiculaires à la voie principale.

Questions diverses

✓ cloison du secrétariat de mairie :

Les travaux seront réalisés semaine 13 par 2M Agencement (Conseil Municipal du 13 janvier 2022) ;

Le secrétariat de la Mairie sera fermé au public pendant le temps des travaux. Seuls les urgences et les rendez-vous seront assurés.

✓ carport à l'accueil de Loisirs :

Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 janvier 2022, le devis de l'entreprise Meignan a été validé d'un montant de 11 502,40 € HT soit 13 802,88 € TTC. Un devis complémentaire a été demandé pour des options, celui-ci s'élève désormais à 17 141,15 € HT soit 20 569,38 € TTC

Le Conseil Municipal **VALIDE** le complément de devis qui s'élève, les 2 devis confondus, à 20 569,38 € TTC.

DCM 032/FEV/2022

Les travaux seront réalisés semaine 16.

✓ Rénovation de la Place Jeanne d'Arc :

Le devis de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 13 669,00 € HT soit 16 402,80 € TTC a été validé par un accord de principe dans l'attente du devis définitif selon les options de caniveau CC et de l'agrandissement de l'avaloir. Les pavés de délimitation des emplacements sont maintenus.

Un devis actualisé est parvenu au secrétariat de la Mairie d'un montant de 14 279,00 € HT soit 17 134,80 € TTC.

Le Conseil Municipal **VALIDE** le devis de l'entreprise EUROVIA d'un montant de 17 134,80 € TTC.

DCM 033/FEV/2022

Les travaux débiteront fin mars 2022.

✓ Conditions d'usage du « Petit Bois » :

L'arrêté est signé par M. De LAVENERE LUSSAN et sera prochainement affiché aux 4 entrées.

✓ Clôture mitoyenne LMBN – Salle Athéna :

La déclaration de travaux déposée par M. LEHAY est revenue acceptée par le service du Droits des Sols de Laval Agglomération.

✓ Lotissement du Coudray :

La parcelle n°34 est en cours d'acquisition chez le notaire.

Concernant la parcelle n°13, un rendez-vous avec « Atelier du Marais » est fixé pour le vendredi 18 février 2022, concernant la modification n°8 du permis d'aménager. Il sera également abordé la réalisation de la 2^{ème} phase des travaux à prévoir en 2023.

✓ Éclairage terrain de football :

Une réflexion est en cours concernant le remplacement des ampoules par des LED moins énergivore ainsi que la non réparation possible de l'existant.

✓ Clocher de l'église :

Un rendez-vous est fixé le 4 mars 2022 avec M. BUREAU du Conseil Départemental.

6 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Conseil Départemental

Face à la détérioration de l'accès aux soins en Mayenne, le président du Conseil départemental Olivier RICHEFOU annonçait le 15 novembre 2021 « **l'organisation d'états généraux de la santé** » en partenariat avec l'ARS et l'Ordre des médecins qui se tiendront du mardi 22 février au mercredi 23 mars 2022.

Habitants et professionnels de santé sont invités à alimenter en ligne et lors de réunions publiques la réflexion collective lancée par le département mayennais. Le Conseil Départemental de La Mayenne compte mobiliser citoyens et professionnels de santé pour trouver solutions concrètes pour améliorer l'offre de soins.

Une réunion publique aura lieu à **l'Espace Mayenne de Laval le 7 mars 2022 à 20 h00** pour l'EPCI de Laval Agglomération. Elle a lieu sur inscription.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en ligne sur www.lamayenne.fr ou auprès de l'accueil du Conseil Départemental au 02.43.66.53.53.

Unité de méthanisation SAS Méthagri Sud Laval

L'arrêté Préfectoral portant enregistrement de la demande présentée par la SAS Méthagri Sud Laval en vue d'exploiter une unité de méthanisation d'une capacité de traitement de 99 tonnes/jour, au lieu-dit « La Gaufrerie » à Laval est parvenu à la Mairie.

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
16/02/2022	18 h 30	Mairie	Réflexion accueil d'un stagiaire
17/02/2022	18 h 00		Réunion fête du jeu
21/02/2022	18 h 00	Mairie	Groupe Finances - Communication
22/02/2022	18 h 00		Conseil d'école
23/02/2022	20 h 00		Bilan Marché de Noël
25/02/2022	14 h 00	Mairie	Commission Travaux - Urbanisme
25/02/2022	17 H 00		Groupe Finances - Travaux
01/03/2022	18 h 00	Mairie	Groupe Finances - Enfance
07/03/2022	18 h 00		Bilan Téléthon – bénévoles et associations
10/03/2022	18 h 00		Groupe de travail extra municipal Sécurité Routière
14/03/2022	18 h 00		Groupe de travail extra municipal Journée citoyenne
23/03/2022			Rencontre Enfance - Jeunesse
24/03/2022	20 h 00	Salle du Verger	Conseil Municipal

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 24 mars 2022 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55.

Visé par le secrétaire,
de séance,

Le Maire,